



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 017-200041689-20250203-BC2025_008-DE



Bureau communautaire du 3 février 2025

Objet : **Tarification 2025 Enfance, Jeunesse, Education**

Numéro de délibération : BC2025_008

L'an deux mille vingt cinq, le trois février, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 27 janvier 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de Mme Annie PEROCHON, Vice-Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Daniel LAGARDE, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Henri AUGER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Sylviane DORNAT, Julien GOURRAUD

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :

René ESCLOUPIER, Philippe HARMEGNIES, Alain FOUCHER, Ornella TACHE, Jean-Claude GODINEAU, Laurent BOUILLE

Secrétaire de séance :

Gérard BIELKA

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUEY Patricia
REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 28
Quorum : 15
Présents : 22
Votants : 22
Pouvoirs : 0

Publication (affichage) ou notification du :

Tarifcation 2025 Enfance, Jeunesse, Education

Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu la délibération n°BC2016_054 du bureau communautaire en date du 4 juillet 2016 approuvant la politique tarifaire de la restauration scolaire,

Vu la délibération n°BC2019_043 du bureau communautaire en date du 14 octobre 2019 fixant le fonctionnement et les tarifs des garderies gérées par Vals de Saintonge Communauté,

Vu la délibération n°BC2019_040 du bureau communautaire en date du 14 octobre 2019 fixant les tarifs enfance jeunesse,

Considérant la nécessité de proposer les tarifs des services de Vals de Saintonge Communauté annuellement qu'il y ait modification ou non,

Considérant que la tarification des services à la population de Vals de Saintonge Communauté est fonction des revenus des familles pour des raisons d'équité, les tarifs de cantine, garderie/accueil périscolaire, centre de loisirs et local jeunes sont basés sur 11 tranches de quotients familiaux CAF,

Les tarifs des différents services éducation, enfance, jeunesse gérés par Vals de Saintonge Communauté sont les suivants :

• **La restauration scolaire :**

QUOTIENTS FAMILIAUX		Prix du repas
QF 1	de 0 à 300	1,10 €
QF 2	de 301 à 400	1,28 €
QF 3	de 401 à 500	1,45 €
QF 4	de 501 à 600	1,62 €
QF 5	de 601 à 700	1,78 €
QF 6	de 701 à 800	1,96 €
QF 7	de 801 à 900	2,13 €
QF 8	de 901 à 1100	2,30 €
QF 9	de 1101 à 1400	2,47 €
QF 10	de 1401 à 1600	2,64 €
QF 11	> à 1601	2,81 €

• **Les garderies :**

Le matin :

- forfait 1 : de 7h30 à l'entrée en classe
- forfait 2 : de 8h00 à l'entrée en classe

	QF1 0- 300	QF2 301- 400	QF3 401- 500	QF4 501- 600	QF5 601- 700	QF6 701- 800	QF7 801- 900	QF8 901- 1100	QF9 1101- 1400	QF10 1401 1600	QF11 >1601
Forfait 1	0,50	0,57	0,64	0,71	0,78	0,85	0,92	0,99	1,06	1,13	1,20
Forfait 2	0,30	0,33	0,36	0,39	0,42	0,45	0,48	0,51	0,54	0,57	0,60

Le soir :

- forfait 1 : de la sortie de classe à 17h30, goûter compris
- forfait 2 : de la sortie de classe à 18h30, goûter compris

	QF1 0- 300	QF2 301- 400	QF3 401- 500	QF4 501- 600	QF5 601- 700	QF6 701- 800	QF7 801- 900	QF8 901- 1100	QF9 1101- 1400	QF10 1401 1600	QF11 >1601
Forfait 1	0,60	0,68	0,76	0,84	0,92	1	1,08	1,16	1,24	1,32	1,40
Forfait 2	1	1,08	1,16	1,24	1,32	1,40	1,48	1,56	1,64	1,72	1,80

• **Les centres de loisirs :**

Accueil périscolaire						
Forfait dépassement (arrivée après 18h30) : 5 €						
QF		Forfait 8h jusqu'à l'entrée en classe	Forfait 7h30 jusqu'à l'entrée en classe	Forfait soir 1 : sortie classe avec goûter jusqu'à 17h30	Forfait soir 2 : sortie classe jusqu'à 18h30	Tarif forfaitaire annuel « temps méridien »
QF 1	0 à 300	0,35 €	0,70 €	0,76 €	1,14 €	0,40 €
QF 2	301 à 400	0,41 €	0,82 €	0,92 €	1,38 €	0,40 €
QF 3	401 à 500	0,49 €	0,98 €	1,12 €	1,68 €	0,60 €
QF 4	501 à 600	0,55 €	1,10 €	1,22 €	1,75 €	0,60 €
QF 5	601 à 700	0,61 €	1,22 €	1,36 €	1,88 €	0,80 €
QF 6	701 à 800	0,68 €	1,35 €	1,48 €	2,09 €	0,80 €
QF 7	801 à 900	0,74 €	1,48 €	1,60 €	2,26 €	0,80 €
QF 8	901 à 1100	0,81 €	1,62 €	1,76 €	2,50 €	1 €
QF 9	1101 à 1400	0,90 €	1,80 €	1,92 €	2,74 €	1 €
QF 10	1401 à 1600	0,99 €	1,98 €	2,08 €	3,14 €	1 €
QF 11	> à 1601	1,06 €	2,12 €	2,24 €	3,71 €	1 €

QF	1/2 journée	1/2 journée + repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Stages	
					Majoration	Soit total Journée + stages
QF1 0/300	3,10 €	4,50 €	4,90 €	6,50 €	4,50 €	11,00 €
QF2 301/400	3,30 €	5,10 €	5,50 €	7,20 €	4,60 €	11,80 €
QF3 401/500	3,50 €	5,40 €	6,20 €	8,10 €	4,70 €	12,80 €
QF4 501/600	4,10 €	6,10 €	6,90 €	9,00 €	4,80 €	13,80 €
QF5 601/700	4,60 €	6,80 €	7,80 €	10,00 €	4,90 €	14,90 €
QF6 701/800	5,10 €	7,60 €	8,60 €	11,10 €	5,00 €	16,10 €
QF7 801/900	5,30 €	8,00 €	8,90 €	11,60 €	5,10 €	16,70 €
QF8 901/1100	5,50 €	8,50 €	9,70 €	12,60 €	5,20 €	17,80 €
QF9 1101/1400	6,40 €	9,50 €	10,80 €	13,90 €	5,30 €	19,20 €
QF10 1401/1600	7,00 €	10,60 €	12,00 €	15,40 €	5,40 €	20,80 €
QF11 1601 et +	7,80 €	11,60 €	13,10 €	16,90 €	5,50 €	22,40 €

• Le local jeunes :

QF	Adhésion annuelle	Activité au local	Activités coût < 5€	Activités coût > 5€ < 10€	Activités coût > 10€ < 15€	Activités coût > 15€ < 20€	Activités coût > 20 €	Parentalité adolescents
QF1 0/300	3 €	1,50 €	2 €	4 €	6,50 €	10 €	Tarifs non prévus à ce jour	10,50 €
QF2 301/400	3 €	1,50 €	2,20 €	4,30 €	7 €	10,50 €		10,50 €
QF3 401/500	3 €	1,50 €	2,50 €	4,60 €	7,50 €	11 €		10,50 €
QF4 501/600	3 €	2 €	2,70 €	5 €	8 €	11,60 €		17,50 €
QF5 601/700	3 €	2 €	3 €	5,40 €	8,50 €	12,20 €		17,50 €
QF6 701/800	3 €	2 €	3,20 €	5,90 €	9 €	12,80 €		17,50 €
QF7 801/900	3 €	2,50 €	3,40 €	6,20 €	9,50 €	13,40 €		21 €
QF8 901/1100	3 €	2,50 €	3,60 €	6,50 €	10 €	14 €		21 €
QF9 1101/1400	3 €	2,50 €	4 €	7 €	10,50 €	15 €		21 €
QF10 1401/1600	3 €	3 €	4,40 €	7,50 €	11 €	16 €		28 €
QF11 1601 et +	3 €	3 €	4,80 €	8 €	12 €	17 €		28 €

- **Les tarifs « passerelle »** qui permettent d'attirer la tranche d'âge des 10/13 ans fréquentant peu ou plus les structures :

QF	Forfait passerelle	Forfait passerelle + repas
QF1 0/300	3,10€	3,10€ + 1,40€ = 4,50€
QF2 301/400	3,30€	3,30€ + 1,80€ = 5,10€
QF3 401/500	3,50€	3,50€ + 1,90€ = 5,40€
QF4 501/600	4,10€	4,10€ + 2,00€ = 6,10€
QF5 601/700	4,60€	4,60€ + 2,20€ = 6,80€
QF6 701/800	5,10€	5,10€ + 2,50€ = 7,60€
QF7 801/900	5,30€	5,30€ + 2,70€ = 8,00€
QF8 901/1100	5,50€	5,50€ + 2,90€ = 8,40€
QF9 1101/1400	6,40€	6,40€ + 3,10€ = 9,50€
QF10 1401/1600	7€	7,00€ + 3,60€ = 10,60€
QF11 1601 et +	7,8€	7,80€ + 3,80€ = 11,60€

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- de reconduire ces tarifs pour l'année 2025 à destination des familles fréquentant les services de cantine, garderie, accueil périscolaire, centre de loisirs, local jeunes gérés par Vals de Saintonge Communauté ;
- d'autoriser le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,